



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 18 décembre 2023

Délibération n° 15

L'an deux mille vingt trois, le dix huit décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
mardi 12 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
22/12/2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Ont donné procuration :

Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Jérôme EYNARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Madame Marie MARQUARSEN à Monsieur Guy CHOUVET, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Marlène LASHERME, Monsieur Fabien SURREL à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Celline GACON à Madame Michelle CHAUMET, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H 45

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

Objet : SEML du Velay : communication du rapport d'activité 2022

Rapporteur : Roland LONJON

Conformément à l'article 1524 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la collectivité doit se prononcer au moins une fois par an sur le rapport d'activité de la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) du Velay.

Le rapport d'activité 2022 peut être résumé comme suit :

Vie sociale :

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 710 271 €, constitué de 1 183 785 actions d'une valeur nominale de 0,60 €.

La répartition du capital entre les actionnaires est la suivante :

| Actionnaires – Représentant aux Assemblées Générales | Nombre de titres | Part du capital | % du capital |
|---|------------------|------------------|--------------|
| Collectivités territoriales | | | |
| Ville du Puy-en-Velay représentée par Ginette Vincent | 164 215 | 98 529,05 € | 13,87% |
| Communauté d'agglomération représentée par Gilles Boyer | 253 199 | 151 919,81 € | 21,39% |
| Conseil Départemental 43 représenté par Philippe Delabre | 333 333 | 199 999,80 € | 28,16% |
| Autres actionnaires | | | |
| Caisse des Dépôts et Consignations représenté par Daniel Garcenot | 118 378 | 71 027,14 € | 10% |
| Alliade Habitat représenté par Serge Bernard | 200 001 | 120 000,31 € | 16,90% |
| OPAC représenté par David Jonnard | 23 842 | 14 304,91 € | 2,01% |
| Crédit Agricole représenté par Régis Sanial | 43 208 | 25 924,80 € | 3,65% |
| Crédit Coopératif représenté par Fabrice Nique | 41 667 | 25 000,20 € | 3,52% |
| Procvivis Forez-Velay représenté par Jean-Pierre Alix | 2 971 | 1 782,49 € | 0,25% |
| Logivelay plus de représentant | 2 971 | 1 782,49 € | 0,25% |
| TOTAL | 1 183 785 | 710 271 € | 100% |

Activité de la société :

Au cours de l'exercice 2022, la SEML a poursuivi l'exécution des opérations qui lui ont été confiées depuis sa création en 2004, complétées par diverses missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de conduites d'opérations :

- CPA de Renouveau urbain Centre-Ville (échéance 2025).
- CPA de la Zone Intercommunale d'Activités des Portes Occitanes (échéance 2025).
- VEFA pour Alliade Habitat de 4 logements – avenue de la cathédrale au Puy-en-Velay.
- Mandat de travaux pour 2 lotissements à Siaugues Sainte-Marie.
- Mandat de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne assemblée à Saint-Vincent en maison partagée.
- Mandat de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne cure de Monlet en logements communaux.
- Mission de faisabilité à Landos pour la réhabilitation en maison de santé d'un bâtiment communal.
- Étude de faisabilité pour l'aménagement du foncier de la Ville du Puy-en-Velay sur le quartier de Coloin.
- Étude programmatique de renouvellement urbain du centre ancien du Puy-en-Velay en cotraitance avec le Creuset Méditerranée.
- Étude de faisabilité fiscale et juridique de restauration de la statue Saint-Joseph.
- Étude de faisabilité de création d'une maison d'assistantes maternelles et réhabilitation de logements communaux au Brignon.
- Étude de faisabilité juridique et financière pour le compte du Département pour la construction d'un datacenter.

Analyse financière :

Compte de résultat :

Au 31 décembre 2022, la SEML du Velay présente un résultat net comptable déficitaire de – 51 381 € contre un résultat net comptable déficitaire de – 10 477 € sur l'exercice précédent, soit un écart de – 40 904 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 172 268 € et celui des charges à 223 649 €.

Bilan :

Actif : Il s'élève à 1 511 044 €. Il est constitué d'un actif immobilisé net de 92 619 € et d'un actif circulant de 1 418 425 € (stock : 342 603 €, créances : 139 331 €, trésorerie : 745 683 €, compte de régularisation : 190 808 €)

Passif : Il s'élève à 1 511 044 €. Il est constitué des capitaux propres (627 696 €), des provisions pour risques (0 €), des dettes d'exploitation (645 284 €), du compte de régularisation (645 284 €).

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 11/12/2023

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 05/12/2023

Le Conseil Municipal :

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2022 de la SEML du Velay.

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.

Signé le 18 décembre 2023,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Conseiller municipal.

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 18
décembre 2023